

Drame sans précédent à la frontière de Melilla

Drame sans précédent à la frontière de Melilla

Communiqué de presse du 30 juin 2022

À la suite du 24 juin 2022, le Collectif Loujna-Toukaranké en appelle aux responsabilités des autorités consulaires et diplomatiques des pays d'origine

Le vendredi 24 juin 2022, à la suite d'une importante tentative de passage des barrières de l'enclave espagnole de Melilla au Nord du Maroc, plus d'une centaine de personnes ont été blessées et entre 27 et 35 personnes – selon les sources – sont mortes des suites de leurs blessures. Aucun bilan officiel n'a pour le moment été communiqué et les organisations de la société civile ne parviennent à obtenir aucune information sur l'identité et la nationalité des personnes décédées.

Le Collectif Loujna-Toukaranké de défense des droits des personnes migrantes en Afrique du Nord et de l'Ouest[1] tient en premier lieu à exprimer ses plus sincères condoléances aux familles et aux proches de toutes les personnes qui ont trouvé la mort lors de ce drame.

Mais comment a-t-on pu en arriver là ?

Jamais aucun événement n'avait conduit à autant de décès à cette frontière. Pourtant, ce drame rappelle en de nombreux points les tristement nommés « événements de Ceuta et Melilla » qui, en 2005, avait causé la mort de 14 personnes lors de tentatives de passage collectives, sans qu'aucune enquête impartiale n'ait été menée jusqu'à aujourd'hui pour lever le voile sur ces événements.

Aujourd'hui comme en 2005, en amont de ces événements, les associations dénonçaient depuis plusieurs mois, des interventions des forces de l'ordre pratiquement quotidiennes dans les campements proches des zones frontalières pour détruire les lieux de vie et confisquer les effets personnels, une précarisation extrême des conditions de vie, un accès difficile aux services de base et une criminalisation systématique des personnes migrantes particulièrement dans les zones frontalières, et plus largement sur tout le territoire marocain. Une situation invivable, qui a entraîné, en 2005 et encore aujourd'hui, ces drames que nous déplorons.

Si nous reconnaissons les efforts louables du Maroc depuis le lancement de sa nouvelle politique migratoire en 2013, ces derniers événements interrogent, près de 10 ans après, quant à la mise en œuvre des principes et mesures annoncées. Le contexte délétère dans lequel cet événement dramatique survient, à Nador et plus largement, doit interroger l'actualité et la finalité de cette politique. Cette question se pose avec d'autant plus d'acuité étant donné le rôle décisif que joue le Maroc au sein de l'Union africaine en tant que leader des questions migratoires. Elle se pose également au niveau de l'Espagne et de l'Union européenne dont les logiques politiciennes de gestion des questions migratoires

sont tout autant responsables de ces drames survenus aux seules frontières européennes présentes sur le continent africain.

Dans ce contexte, nous, organisations membres du Collectif Loujna-Tounkaranké :

- **Exhortons les autorités consulaires et diplomatiques de nos pays respectifs présentes sur le territoire marocain à se mobiliser afin que les droits de nos concitoyens soient assurés et respectés.** Leur prompt intervention est nécessaire afin de porter assistance aux personnes blessées ce 24 juin 2022 et plus largement aux personnes en situation de grande vulnérabilité aux frontières ; assurer l'identification, le rapatriement des personnes décédées et le lien avec les familles ; veiller à ce que soit garanti à toutes les personnes arrêtées à la frontière (au nombre de 63 à notre connaissance à ce jour) **un respect strict des règles de procédures leur garantissant un procès équitable** et enfin, assurer le partage d'informations claires et transparentes sur les faits auprès des familles, proches et personnes concernées.
- **Demandons à ce qu'une enquête impartiale soit diligentée rapidement impliquant toutes les parties prenantes, marocaines et espagnoles,** afin de faire toute la lumière sur ces événements. Il est temps qu'une véritable réflexion soit mise en place au sein de nos États et des instances africaines sur la manière dont nous souhaitons que les questions migratoires soient portées et entendues au niveau de tout le continent africain. Ces questions doivent être également soulevées au niveau de l'Union européenne et de ses États membres qui doivent assumer leurs responsabilités dans ce drame. Les

personnes en mobilité ne peuvent rester les victimes collatérales de politiques répressives mises en œuvre au nom de la protection des frontières européennes.

- **Interpellons sur les risques d'un renforcement de l'appareil sécuritaire et d'une criminalisation accrue à l'encontre des personnes migrantes** en réponse à de tels événements. Nous nous inquiétons d'une telle réaction qui ne ferait que précariser une situation déjà délétère et ne pourrait que conduire à d'autres drames. Nous appelons particulièrement tou·te·s les acteur·rice·s à la prudence pour ne pas stigmatiser certains groupes d'ores et déjà désignés comme étant les instigateurs de cette tentative de passage et des violences perpétrées.

Contact : loujna.tounkaranke@gmail.com

[1] Le collectif Loujna-Tounkaranké réunit des associations d'Algérie, de Côte d'Ivoire, de France, du Mali, du Maroc, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et de la Tunisie : <http://loujna-tounkaranke.org>

Télécharger le communiqué en PDF